

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

éducation nationale : statistiques

Question écrite n° 56738

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de bien vouloir lui indiquer le nombre d'inspecteurs généraux de l'éducation nationale, et, parmi ceux-ci, le nombre de professeurs associés à mi-temps.

Texte de la réponse

Les inspections générales comptent au 1er février 2005 les effectifs suivants : inspection générale de l'éducation nationale : 170 inspecteurs généraux dont 12 en position de détachement ; inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche : 105 inspecteurs généraux dont 8 en position de détachement et 2 en disponibilité. Le nombre des inspecteurs généraux qui font l'objet d'une nomination en qualité d'enseignants associés à mi-temps avec des fonctions correspondant à celles de professeur d'université s'élève à 14 dont 7 à l'inspection générale de l'éducation nationale et 7 à l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche. Chaque corps d'inspection générale dispose de chargés de mission : 22 à l'inspection générale de l'éducation nationale dont 3 font l'objet d'une nomination en qualité d'enseignants associés à mi-temps avec des fonctions correspondant à celles de maître de conférences (2) ou de professeur d'université (1) ; 20 à l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche dont aucun n'exerce de fonction de professeur associé.

Données clés

Auteur: M. Bruno Bourg-Broc

Circonscription: Marne (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 56738

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état Ministère interrogé : éducation nationale Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er février 2005, page 928 **Réponse publiée le :** 29 mars 2005, page 3301